

Un engagement « exceptionnel »

Récemment confirmé au rang de cru bourgeois exceptionnel, le château de Malleret multiplie les initiatives pour répondre au défi environnemental et climatique

Mathieu Doumenge

mdoumenge@terredevins.com

Situé dans la commune de Pian-Médoc, pratiquement à un jet de grappe de Bordeaux, le château de Malleret est un écosystème à part entière, étendu sur une superficie totale de 350 hectares. Dont 60 hectares de vignes et 14 hectares de parcs, le solde se partageant entre forêts et prairies. Autant dire que la notion de transition environnementale, pour une propriété située aussi près de l'agglomération et maintenue depuis 1860 entre les mains de la famille Clossmann, est une préoccupation majeure pour Paul Bordes, gérant arrivé en 2013, et son équipe : Béatrice Nectoux, chef de projet environnement ; Kevin Gaillard, directeur du vignoble ; et Nicolas Adigard, chargé des parcs et jardins de la propriété.

Depuis une douzaine d'années, l'engagement est donc allé crescendo, se concrétisant d'abord par l'arrêt des désherbants, l'amorce d'une démarche de certification HVE (Haute Valeur environnementale), l'intégration au SME (système de management environnemental)

et un rattachement au programme Cultivons Demain. L'évolution vers le bio, entamée en 2021, s'intègre dans cette progression, bien que malmenée par les aléas des millésimes récents qui ont sévèrement amputé les récoltes. « La stratégie de Malleret, c'est d'assurer la pérennité économique de l'exploitation tout en garantissant le bien-être des salariés, des riverains, et une démarche globale sur le plan environnemental », souligne Paul Bordes, celle-ci passant aussi bien par la réduction de la consommation d'eau (-30 % pour la seule partie parcs et jardins) que par l'usage du biocontrôle pour stimuler les défenses naturelles de la vigne ou encore la sortie de la monoculture : 220 oliviers ont ainsi été plantés à Malleret (ils seront un millier à terme), 20 ruches installées, l'écopaturage est expérimenté...

Une parcelle expérimentale de 0,6 hectare

Les nouvelles installations techniques inaugurées en 2019, jouant la carte de la sobriété énergétique, ou encore l'investissement récent dans un VitiBot pour opérer certains travaux des sols et réduire



Photo Michaël Boudon

l'impact carbone, participent d'une « chaîne de détails » qui permettent au château de Malleret d'apporter une réponse transversale aux enjeux environnementaux et climatiques.

La dernière innovation en date est une parcelle de 0,6 hectare, baptisée « méli-mélo », regroupant 20 modalités de combinaisons

entre neuf clones de cabernet-sauvignon et sept différents porte-greffes, à une densité de 10 000 pieds par hectare : on y étudie la réaction de ces différentes combinaisons aux aléas climatiques, à la pression des maladies, à la mortalité des vignes, etc. Cette expérimentation à ciel ouvert devrait permettre à l'équipe du châ-

teau de tracer des perspectives pour la viticulture d'après-demain, en s'appuyant sur des micro-vinifications pour vérifier, aussi, le résultat dans le verre. Une initiative bien à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre d'un cru bourgeois exceptionnel, et dont les conclusions pourraient s'avérer vertueuses pour toute la filière.

La RSE comme un acte de foi

De la préservation des sols au bien-être du personnel, François Landais voit dans le label Cultivons Demain un gage de pérennité pour son château La Caderie

À Saint-Martin-du-Bois, dans le nord du Libourmais, nous sommes en AOC Bordeaux - l'appellation générique - et les tarifs des vins sont donc calibrés au plus juste car la concurrence est dure. C'est moins de 8 € la bouteille, au cœur de la gamme, pour le château La Caderie (20 ha de vigne). « L'argent est le nerf de la guerre, mais je tiens à faire les choses bien », indique, cependant, François Landais, son propriétaire. Avec, à l'heure de résumer son action, un vrai sens de la formule : « Un vignoble, un exploitant, une équipe » ; « respect de l'environnement et plaisir de la dégustation ».



Photo Gaëlle Landais

Certification bio, puis HVE et RSE Cultivons Demain (novembre 2024), la propriété a multiplié ses engagements. « Il y a trente-cinq ans, à mes débuts dans

le bio, je voulais ne pas polluer les sols avec de la chimie, pour les léguer en bon état aux générations futures. » La machine était lancée. Pour produire propre suivront

des équipements pour traiter les effluents et une aire de lavage pour les machines. Toute une démarche qualifiée d'« écoresponsable » par ce vigneron dont 80 % de la production est exportée.

Engagement sociétal

« La RSE fait aller plus loin, par exemple sur le bien-être de nos quatre salariés, avec des horaires aménagés et une mise à l'abri les jours trop pluvieux. » L'homme envisage maintenant d'acheter des petits chariots pour une taille moins pénible. Mais cela a un prix...

« Cultivons Demain est une amélioration permanente et un engage-

ment sociétal. » Et cette démarche, qui demande une grande implication, avec l'écriture d'un rapport complet, sera-t-elle porteuse commercialement ? « J'espère que ça paiera un jour. Aujourd'hui, la situation économique est trop compliquée pour tout le monde », tempère François Landais.

À Saint-Martin-du-Bois, plusieurs exploitations arrachent beaucoup, et par endroits La Caderie est bordée de vignes en friche. Avec cette réalité, se lancer dans une démarche RSE relève d'un véritable acte de foi. C'est tout à l'honneur de ceux qui le font.

César Compadre